

# ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PARC NATIONAL DE FORÊTS

ARRÊTÉ N°2587 DU 19 OCTOBRE 2018

Compte rendu de l'entretien de la commission  
avec M. Régis Michon  
le 18 décembre 2018

La commission d'enquête était représentée par Jean-Michel Olivier, Jacques Simonnot, Georges Leclercq, Robert David, Yannick Picard et Jean-Jacques Renaud .

## **1 Rôle de M. Michon dans le projet de parc**

Monsieur Michon est le directeur de l'agence ONF, Bourgogne-Est.

Il siège, ès qualité, au conseil d'administration du GIP.

## **2 Impact de la création du parc sur le volume de bois disponible.**

La zone d'Arc/ Chateauvillain a été choisi pour créer la réserve naturelle, car la zone d'Auberive, bien que présentant un intérêt écologique ne permettait pas de créer un bloc homogène et n'offrait pas de zone de transition.

L'inventaire réalisé par l'ONF montre que le volume annuel de bois disponible issu des forêts domaniales et communales se situe entre 120 000 m<sup>3</sup> et 140 000 m<sup>3</sup> (hors affouage).

Les différentes mesures envisagées pour améliorer la naturalité (arbres Bios, îlots de vieillissement, îlots de sénescence...) conduiraient à soustraire de cette ressource 23 000 m<sup>3</sup> par an (supplémentaires par rapport à l'instruction biodiversité qui prévoit déjà 10 000 m<sup>3</sup>).

L'ONF fournit du bois à 15 entreprises dont les entreprises « Brugère » et « Bois déroulé de l'Auxois ». Il met en œuvre des contrats d'approvisionnement Celui passé avec la société Brugère. n'a pu être honoré dans sa totalité en 2018, faute de ressource disponible (11 000 m<sup>3</sup> fournis pour 15 000 m<sup>3</sup> prévus). Une part importante provient de la zone qui sera affectée à la réserve intégrale.

Par ailleurs, d'autres facteurs ayant trait à la qualité influent sur le volume disponible.

Seuls 50% des grumes disponibles conviennent pour le déroulage de hêtre. L'augmentation du diamètre d'exploitabilité est défavorable pour cette activité car elle entraîne une augmentation des défauts.

La situation est similaire, avec plus d'acuité pour l'entreprise Penning de fabrication de merrain en chêne du Châtillonnais.

La ressource éventuellement disponible dans les forêts communales et privées ne permettra pas de compenser en qualité et en quantité la ressource soustraite par les mesures de protection de la naturalité prévues pour le parc.

M. Michou n'a pas connaissance de l'étude IGN du 27 avril 2018 qui indique que la disponibilité technico-économique, en chêne pour la région Bourgogne-Franche-Comte est réduite de 30 % par rapport aux estimations 2011-2015.

### **3 Partenariat ONF/ Parc**

La diminution de la ressource mise en vente va entraîner une baisse de la ressource financière de l'ONF. Une compensation par l'état est en cours de négociation.

M. Michou fait état d'un risque de doublon entre le Parc et l'ONF pour la gestion des forêts. Il estime que 25% à 30% des missions actuelles des 40 agents de l'ONF recoupe les missions du futur parc. Il souhaite que ces agents puissent devenir des gardes/animateurs du parc.

Rédacteur : Georges Leclercq